



ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU LOTISSEMENT BEAUPRE

Siège : 29, lotissement Beaupré 84120 PERTUIS ☎ 04.90.79.51.46 Fax : 04.90.79.06.38

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24/06/2011 à 20H30

Lieu : AU « CROISSANT » DU LOTISSEMENT BEAUPRE

Nos réf : ASSO/RCH/072011

Après émargement de la feuille de présence, la participation est la suivante :

- 19 présents
- 9 bons pour pouvoir
- 17 absents

le quorum est donc largement atteint

L'ordre du jour a été le suivant :

- **Présentation des nouveaux arrivants**
- **Rappel du courrier du 26/04/2011**
- **Point sur entretien voies, réseau d'eau pluviales**
- **Point état poubelles**
- **Point sur volonté goudronnage de certaines parties communes (soumis au vote final)**
- **Point sur les projets de villas envisagées sur le terrain juxtaposant Beaupré**
- **Budget, Etat des comptes**

I) Présentation des nouveaux arrivants

- .- Mr et Mme BOUTY Cédric et Catherine à la place de Mr et Mme RODRIGUEZ au N°31
- Mr et Mme BONNET Eric et Isabelle à la place de Mr et Mme BRUNET au N°23
- Mr ROGE et Mme COLLOMBARD à la place de Mme PELLETIER au N°10
- Mr JUNIQUE Romain et Mme à la place de Mr et Mme AUCOMTE au N° 13

II) Rappel du courrier du 26/04/2011

Il est rappelé l'objet du courrier du 26/04/2011 concernant :

- La vitesse limitée à 30 Km/h au sein du lotissement,
- TROP de déchets jonchant le sol,
- Des voitures systématiquement mal garées et gênant parfois le passage,
- Encore trop d'encombrants laissés au local poubelle
- Local poubelles nécessitant d'être balayé une fois par mois,
- Tâches d'huile trop importantes constatées dévalorisant le lotissement,
- Crottes de chien encore trop nombreuses

III) Point sur entretien voies, réseau d'eau pluviales

Il a été constaté un tampon se formant en bout de course au fond d'un des regards de la voie vers le local poubelle. Il est impossible de casser ce bloc de béton se formant et provenant du lavage des bétonnières utilisées et les gachées sur trottoir. De nombreux seaux remplis de boues et autres éléments ont été enlevés de ce regard afin d'améliorer l'écoulement.

IV) Point état poubelles

De plus en plus d'encombrants sont déposés dans le local poubelles : ferraille, chaises pliantes, pneus, vieilles poubelles plastique sur roulettes. Des tâches d'huile coulent sur le sol, des cartons entiers mis dans les poubelles. Le Président récupère tous ces déchets dans sa voiture pour les transporter à la déchetterie. Il est donc rappelé au civisme de tous et à la nécessité de tous pour faire l'effort de transporter ces encombrants à la déchetterie qui est ouvert tous les jours de la semaine y compris le dimanche matin.

V) Goudronnage des parties communes du lotissement

Il est proposé au vote la possibilité de faire goudronner certaines parties communes du lotissement.

Il s'agit de 5 chemins (voies d'accès à certaines maisons), la demi lune du croissant, le triangle en bas à droite du lotissement (N°44/45 borne téléphonique). Cela concerne environ 900/1000 m².

Les colotis concernés par les accès voiture sont a minima au nombre de 19 et les colotis indirectement concernés (car leur parcelle jouxte le chemin d'accès) sont au nombre de 7.

Par ailleurs, l'obtention de l'indemnité transactionnaire obtenu lors du procès tenté contre le projet de construction des villas (lotissement les Pins) soit 15 000 Euros permettra de financer le goudronnage.

Plusieurs devis ont été élaborés allant approximativement de 10 000 à 17 000 Euros.

Aucun appel de fonds sera donc nécessaire auprès des colotis ; l'argent disponible sur les comptes sera suffisant pour payer les travaux.

Proposition soumise au vote :

Résultats : 24 Pour et 4 contre.

La majorité absolue est obtenue 24/45. Le goudronnage sera donc réalisée. Il restera à retenir l'entreprise et à prévenir ensuite de la date des travaux l'ensemble des colotis. Un courrier correspondant sera alors émis pour prévenir.

VI) Construction futures Villas du lotissement « Les Pins »

Le projet est en cours avec un nouveau panneau d'affichage :

Résidence « Les Pins » - Promoteur : Hectare SAS – Projet identique au précédent

Il est rappelé que nous avons perçu un dédommagement après avoir signé un protocole d'accord pour désistement. Cet argent a permis de faire fructifier le compte épargne de 15 000 Euros (2 fois 7 500 Euros ont été perçus). Les frais d'avocat sont à déduire. Le reliquat va donc servir au goudronnage des chemins d'accès du lotissement grâce à notre avocat qui nous a permis in fine d'obtenir le dédommagement.

VII) Finances de l'ASL

Il est rappelé que les comptes sont consultables à tout moment pour ceux qui souhaitent en prendre connaissance. A noter qu'un colotis avait fait la demande mais ce n'est finalement jamais présenté lors de la réunion du bureau le 03/06/2011.

Actuellement, l'argent disponible est de :

- 22 600 Euros sur le compte Epargne
- 3 500 Euros sur le compte courant

Les cotisations sont à jour au 30 Mai 2011 après une relance pour les retardataires.

Le bureau a décidé à l'unanimité le dédommagement du Président pour le travail qu'il effectue dans le lotissement. Ces travaux pour les principaux sont :

- * réparation grilles d'eau pluviale, découpage, ferrailage et bétonnage,
- * idem pour la bouche du SIVOM,
- * réparation et remise en forme du muret dans le triangle aux N° 44 et 45 au pied de la borne PTT,
- * nettoyage des trottoirs et caniveaux,
- * passage du désherbant dans les allées et un peu partout dans le lotissement,
- * tailles des arbustes et arbres,
- * coupe des espaces verts

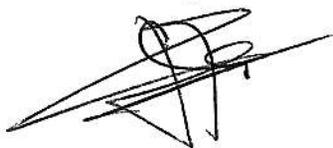
PS : Pour les nouveaux arrivants, à noter l'existence d'un site internet (<http://assobeaupré.free.fr>) où vous trouverez un certain nombre de thèmes concernant notre lotissement tel que :

- les règles initiales du lotissement,
- des compte rendus d'AG
- des Photos,
- des Échanges divers

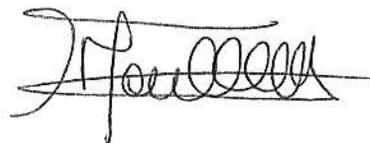
Il ne tient qu'à nous de le faire vivre, et merci à MR ELOY de l'avoir créé.

NOUS AVONS FINI COMME A L'ACCOUTUMEE PAR UN VERRE DE SYMPATHIE

Monsieur Roger CHIARAZZO

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping initial 'R' followed by several horizontal strokes.

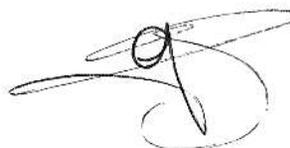
Madame Valérie MOULLET

A handwritten signature in black ink, starting with a large 'M' and followed by several loops and horizontal strokes.

Monsieur Stéphane THIZY

A handwritten signature in black ink, beginning with a large 'S' and followed by a few horizontal strokes.

Madame Christine GOMEZ

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'C' with a circular flourish.

Monsieur J. Claude HUGUET

A handwritten signature in black ink, starting with a large 'H' and followed by several horizontal strokes.